RÈGLEMENT INTÉRIEUR

33e Festival international d'échecs de Tarbes - Open de Pâques 2027
27, 28 et 29 mars 2027

ARTICLE 1 - ORGANISATION

Le club l'Échiquier de Bigorre organise le 33e Festival international d'échecs de Tarbes (Open de Pâques), du 27 au 29 mars 2027, à la Centrale de Restauration, 14 rue de Chaudronnerie, 65000 Tarbes. Le festival est composé d'un tournoi principal et du tournoi Blavignac, réservé aux joueurs dont le classement Elo est inférieur ou égal à 1700.

1.1 Responsable du festival

Le président du comité d'organisation est M. Philippe PHALIPPOU.
Tél. : 06 66 24 58 29
Courriel : lechiquierdebigorre@gmail.com

1.2 Arbitrage

L'arbitrage est assuré par M. Vincent GOSSELIN, Arbitre Open, Patrice Oriot, Arbitre Match.

ARTICLE 2 - RÈGLES

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93e Congrès de la FIDE, tenu à Chennai (Inde), et entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début annoncé de chaque ronde par l'arbitre.

2.2 Nulle par accord mutuel

Sauf accord de l'arbitre, les joueurs ne peuvent pas proposer de nulle à leur adversaire avant l'achèvement du 30e coup joué.

2.3 Bye

Un joueur peut prendre un seul « BYE » lors des cinq premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde tout en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela, il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

ARTICLE 3 - TOURNOI

3.1 Appariements

Les appariements se font au système suisse C04, dans sa version approuvée par le 83e Congrès de la FIDE à Bakou en 2016.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel Sharly Chess et sont officiellement affichés 15 minutes avant le début des rencontres.

3.2 Cadence de jeu

Les parties se jouent en 1 h 30, avec un ajout de 30 secondes par coup pour la totalité de la partie.

3.3 Horaires

Pointage	samedi 27 mars	08 h 30 à 09 h 30
Ronde 1	samedi 27 mars	10 h 00
Ronde 2	samedi 27 mars	14 h 30
Ronde 3	dimanche 28 mars	09 h 00
Ronde 4	dimanche 28 mars	13 h 30
Ronde 5	dimanche 28 mars	18 h 00
Ronde 6	lundi 29 mars	09 h 00
Ronde 7	lundi 29 mars	13 h 30
Remise des prix	lundi 29 mars	18 h 00*

* Ou 30 minutes après la fin de la dernière partie.

3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties selon le barème suivant : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en appliquant successivement le Buchholz tronqué, le cumulatif, puis la performance.

ARTICLE 4 - PARTICIPANTS

4.1 Droits d'inscription

L'inscription est gratuite pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de l'Équipe de France « Élite » Jeunes, les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription auprès de l'organisation au moins 48 heures avant le début du tournoi.

Inscriptions jusqu'au 26 mars 2027 inclus :
• U14 (Benjamins), U16 (Minimes), U18 (Cadets), U20 (Juniors) et plus : 40 €

• U12 (Pupilles) et moins : 20 €

Inscriptions à partir du 27 mars 2027 :

• Adultes : 50 €
• Jeunes : 30 €

4.2 Licences

Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE. Les joueurs étrangers doivent être en possession d'un numéro d'identifiant FIDE.

4.3 Comportement des joueurs

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements suivants. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la Direction nationale de l'arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Immédiatement après la fin de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre au plus tard avant la publication des appariements de la ronde r + 2. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel Elo du joueur (D8 - C.04.2 LA).

Les joueurs s'engagent à conserver une tenue correcte sur le lieu du tournoi et pendant toute sa durée.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu et devant la porte d'accès à la salle.

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi ; une salle est réservée à cet effet. Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

La liste du jury d'appel sera affichée dans la salle. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis, à la fin de la partie, rédiger sa demande écrite d'appel.

4.4 Respect du règlement

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

ARTICLE 5 - PRIX

5.1 Attribution des prix

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant. Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

5.2 Liste des prix

La liste des prix est affichée dans la salle au plus tard au début de la ronde 4.

L'arbitre : Vincent GOSSELIN, Arbitre open

L'organisateur : Philippe PHALIPPOU